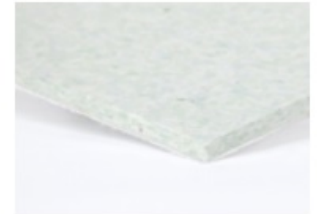


Okaphone II

Système d'isolation phonique sous carrelage

- avis technique CSTB n° 13/11-1118
- affaiblissement acoustique élevé (19 dB)
- pose simplifiée (système en plaques), réduisant le risque d'erreurs de mise en œuvre sur le chantier
- épaisseur du système réduite (9 mm)
- homologué pour la pose en travaux neufs et solution idéale en rénovation
- formats autorisés de 200 à 3 600 cm² (au delà de 2 200 cm², adjonction impérative de la trame de verre)



Définition

L'**Okaphone II** est un procédé complet de pose de carrelage en sol intérieur sur une sous-couche acoustique mince (épaisseur 9 mm), en vue d'améliorer l'isolation aux bruits d'impact. Il est destiné à des travaux en neuf ou en rénovation, dans les locaux P2. Pour locaux P3 nous consulter.

Le système **Okaphone II** comprend :

- 1) l'adhésif de maintien **Okatmos® ER 15**
- 2) la sous-couche insonorisante en plaques de dimensions 0,60 m x 1 m constituée de polyester recyclé avec, en sous-face, un revêtement non tissé en fibres synthétiques de couleur blanche
- 3) une bande périphérique autoadhésive de désolidarisation BA 98
- 4) bande autoadhésive de pontage interplaques BA 70
- 5) un mortier-colle **Servoflex PR** à prise rapide
- 6) un mortier à joints **Servoflex F**

Carreaux associés

Ils doivent être de classe P3 au moins dans les locaux classés P2.

Le format des carreaux devra être compris entre 200 cm² et 3 600 cm². Attention : au-delà de 2 200 cm², adjonction de la trame de verre obligatoire ! (voir dossier technique).